

**Déclaration d'opérations sur titres par les Dirigeants
au titre des articles 223-22 et 223-25 du Règlement général
de l'Autorité des Marchés Financiers et L.621-18-2 du Code monétaire et financier**

Déclarant et qualité	Personne liée à Antoine FLOCHEL, Administrateur, Vice-Président du Conseil d'Administration
Instrument financier	Actions
Nature de l'opération	Acquisition
Date de l'opération	2 février 2007
Lieu de l'opération	Euronext Paris
Prix unitaire	35,76 euros
Montant de l'opération	71 520 euros
Date de la déclaration	8 février 2007